

La lettre de

France moto

N°31/4 Novembre 1986

Éditée par la Fédération Française de Motocyclisme - 74, Avenue Parmentier - 75011 Paris - tél. : 47 00 94 40 - Télex : Fedmoto 216 304 F.

CONGRES INTERNATIONAL F.I.M.

PALERMO 18-25 OCT. 1986



Chaque année, la FIM tient un congrès annuel où sont débattus les grands problèmes de notre sport. Les membres de cette docte assemblée peaufinent les règlements ; ils tentent de trouver les solutions les plus adéquates aux problèmes les plus divers ; ils cherchent à faire évoluer les choses, dans le bon sens ; bref, ils travaillent tous ensemble. Bien entendu, dans des réunions de ce genre, les révolutions sont rares et pourtant... Cette année, de Palerme, nous a été ramenée une grande nouvelle concernant le mode de départ en vitesse, mais n'anticipons pas.

Il y eut d'abord les élections auxquelles se présentaient trois licenciés F.F.M. : le Président Hervé Kervella, le Directeur Bernard Rayaume et notre ancien trésorier Louis Bouvron. Voici quels ont été les élus lors de l'Assemblée Générale du 24 octobre.

Président de la F.I.M.

M. N. Schmit (MUL)

Trésorier de la F.I.M.

M. B. Bonny (ACU)

Président du Comité de Contrôle des Comptes et de la Gestion Financière

M. A.G. Van Der Leest (KNMV)

Vice-Présidents de la F.I.M.

MM. H. KERVELLA (FFM), J. Krivka (UAMK), W. Noll (OMK), A. Witkowski (PZM)

Commission de Courses sur Route

MM. M. Deubel (OMK), R.J. Hewitt (MCUI), C. Mattioli Foggia (), W.A. Smith (ACU), A.R. Wallis (ACCA), J.H. Zegwaard (KNMV)

Commission de Motocross et Scooters de Neige

MM. A. Amick (AMA), P.H. Andersen (DMU), W. Angele (OMK), H. Bastedo (CMA), R. Parent (FMB), A. Zemen (UAMK)

Commission de Trial et Enduro

MM. D.R. Felton (MCUI), H. Fleming (AMA), L. Giardi (ESM), C. Oeberg (SVEMO), G. Thom (ADMV)

Commission de Courses sur Piste

MM. W.R. Bates-Brownsword (ACCA), R.W. Bracher (ACU), F. Hansen (DMU), G. Sorber (OMK), J.P. Vaessen (KNMV)

Commission Technique

MM. M. Aika (MFJ), B. Boyce (AMA), F. Fazi (FMI), C. Moram (ACU), J. Schurgers (KNMV)

Commission de Tourisme et Concentrations

MM. F. Aebi (FMS), L. Benedettini (FSM), M. Santar Rodriguez (RFME)

Comité de Contrôle des Comptes et de la Gestion Financière

MM. I. Blank (SVEMO), L. BOUVRON (FFM), G. Raschig (OMK)

Comité de Promotion

M. B. RAYAUME (FFM)

Comité médical

MM. C.M. Costa (FMI), J. de Vries (KNMV), J. Hajek (UAMK), G. Melon (FMB)

Comité Juridique

MM. S. Balandov (MFSU), C.A. de Ambroggi (FMI), O.E. Hoffmann (OMK)

D'autre part, il convient de noter que notre ancien Président, Monsieur Jean LESUEUR a été élu au titre de Vice-Président honoraire.

Il faut savoir que quarante-deux FMN étaient présentes ou représentées dont quatre par procurations, ce qui donne vraiment du poids à cette élection à laquelle purent même participer les FMN qui n'étaient pas tout-à-fait en règle avec l'article 17 des Statuts (règlements financiers).

Les Fédérations de l'Inde, d'Andorre et du Liechtenstein ont été acceptées. La Fédération Péruvienne de Motocyclisme a été reconnue en lieu et place de l'Inca Motor Club del Peru, et le Président Kervella a annoncé la prochaine création de la Fédération Polynésienne de Motocyclisme qui demandera son adhésion à la F.I.M. en 87.

Le diplôme du Fair-Play FIM, première distinction du nom, a été attribué à Patrick Igoa qui, pour ne pas se trouver à être seul Champion du Monde d'Endurance, a utilisé son influence personnelle pour faire engager une Honda officielle lors de la dernière course en Espagne, machine destinée à ses deux coéquipiers, de manière à ce qu'ils puissent obtenir les points nécessaires pour partager avec lui les honneurs du titre mondial. A notre avis, cette récompense vient fort à propos pour mettre en exergue les qualités d'un Champion que l'Équipe a, dans un titre d'une de ses éditions, baptisé «Gentleman Igoa».

Autre Champion distingué, Angel Nieto s'est vu décerner la médaille d'Or du Mérite Motocycliste pour son rayonnement sur le sport moto et son comportement durant toute sa carrière de pilote et, notamment, pour ses treize titres de Champion du Monde.

La Commission de Motocross a, recommandation importante, fait préciser dans les articles réglementaires ayant trait au programme des Grands Prix, que les courses comptant pour les Championnats du Monde devraient être terminées à 17 heures. Un certain nombre de circuits ont été officiellement homologués dont, pour la France, ceux de Château-du-Loir, Arbis, Corseul, Blargies et Saint-Jean d'Angély, les trois derniers tracés devant toutefois être légèrement aménagés pour que l'homologation soit définitive. Il est à noter du reste qu'un projet définissant les normes pour les parcours de motocross est actuellement en cours de finition et qu'il sera présenté aux Réunions de Printemps.

La Commission s'est d'autre part prononcée en faveur de la création par la F.I.M. d'une assurance destinée à couvrir les frais de rapatriement des coureurs blessés, et elle a décidé d'interdire sur les terrains la présence de chiens de garde dans les endroits réservés aux coureurs et mécaniciens, aux préposés à la signalisation, aux représentants de l'industrie et de la presse.

Pour les spécialistes es-motocross, des séminaires se dérouleront à Francfort les 31 janvier et 1er février 1987, et à Bruxelles les 7 et 8 février.

Les dirigeants s'occupant des Courses sur Route auront à passer des examens lors d'un séminaire unique prévu à Genève en mars 87, mais c'est de la C.C.R. qu'est venue l'annonce de la modification la plus importante entérinée à Palerme. Désormais, dans toutes les catégories des Championnats du Monde et d'Europe

de Vitesse, les départs seront donnés moteur en marche. Le timing a été revu en conséquence et devient similaire à celui de la F1 automobile. Pour surveiller le bon déroulement des opérations, des juges de ligne seront nommés qui pourront appliquer des sanctions en cas de départs prématurés, des pénalités de l'ordre de 30'' ou d'une minute étant envisagées. Le nombre de partants sur une même ligne de grille de départ ne pourra être supérieur à 5/4 pour les catégories solo et à 3/2 pour les side-cars.

En 1988, le Championnat du Monde Superbikes verra le jour, mais le TT1 ne sera pas abandonné pour autant, même si en 1987, le Championnat TT2 a été supprimé faute d'épreuves. Toujours au sujet des catégories, et suivant en cela les demandes de nombreux pilotes, les 125 à moteur bicylindre devraient encore être acceptées en Championnat d'Europe après 1988. Ceci tranquilliserait ceux qui envisageaient mal le marché de l'occasion.

La C.C.R. s'est d'autre part prononcée pour que l'établissement des listes nationales se fassent désormais selon des critères bien établis. Elle regrette et constate une disparité à ce sujet, et il serait bon que la solution ad hoc soit trouvée. Enfin, le nombre des Grands Prix a été porté à seize, le Japon étant d'ores et déjà sûr d'organiser, l'Argentine et le Brésil devant encore fournir par écrit des précisions sur les modalités de transport.

Le Commission technique a encore été saisie de problèmes afférents au bruit. C'est ainsi que la C.C.P. lui a demandé de prévoir une diminution des niveaux sonores dès le 1er janvier 1988, les niveaux de bruit des motos d'enduro et de motocross étant une fois de plus mis sur la sellette. Étant donné l'importance de ces questions, la Commission Technique a émis l'avis de mettre sur pied un groupe de travail avec des représentants de l'industrie mi-décembre ou mi-janvier. En ce qui concerne l'enduro, il a été notifié que les marquages (peinture) sur les moyeux de roue devraient obligatoirement résister à la chaleur.

Enfin, pour officier dans des épreuves de Championnat du Monde, les commissaires techniques devront avoir participé avec succès à un séminaire obligatoire.

Au Tourisme, on a beaucoup parlé de la F.F.M. puisqu'en 87, notre pays sera l'organisateur de deux importantes manifestations. La Première Hivernale Auvergnate aura lieu du 20 au 22 mars à Saint Victor la Rivière dans le Puy-de-Dôme (droit individuel de 50 francs suisses) et le 42ème Rallye FIM aura lieu au Cap d'Agde dans l'Hérault. La commission concernée a prévu une capacité d'accueil de 2.500 à 3.000 participants, et les droits individuels sont de 200 francs suisses sauf pour les enfants de moins de 12 ans (160 francs suisses). Important : la clôture des inscriptions a été fixée au 30 mars 1987.

Sachez encore que le 6ème Motocamp FIM sera organisé en Suisse les 13-14-15 août dans le Valais. Les droits sont de 100 francs suisses et la clôture des inscriptions aura lieu le 13 juillet 1987.

Par ailleurs et ceci est important, il a été décidé de modifier le Code Sportif en amendant le point 60.7. Au troisième paragraphe qui stipulait ceci :

«Aucun organisateur ne peut imposer à un conducteur, un passager ou à une machine une publicité pour un produit qui peut être en concurrence commerciale directe avec tout autre produit fournissant un soutien financier ou matériel au coureur en question.»

a été ajouté celui-là :

«Dans les Championnats et Prix FIM de Courses sur Route et de Motocross, aucun organisateur ne peut imposer à un conducteur, un passager ou une machine une publicité pour un produit quelconque.»

Ceci marque donc un point final aux accords pris avec certains annonceurs, à moins que le mot «produit» utilisé dans la phrase de ce quatrième paragraphe ne soit interprété par des avocats internationaux se basant sur la définition exacte du dictionnaire. Et comme les textes français font loi à la FIM. Affaire à suivre...

En outre et c'est peut-être ce qui intéressera le plus les différents licenciés, c'est au Congrès FIM que le calendrier définitif des Grands Prix 87 a été arrêté pour toutes les disciplines.

Calendrier international

Championnat du Monde de Courses sur route - Grands Prix

29/03	MFJ	Japon (Suzuka)
26/04	RFME	Espagne (Jerez)
17/05	OMK	Allemagne (Hockenheim)
24/05	FMI	Italie (Monza)
07/06	OeAMTC	Autriche (Salzburgring)
14/06	AMSJ	Yougoslavie (Rijeka)
27/06	KNMV	Hollande (Assen)
05/07	FMB	Belgique (Francorchamps)
19/07	FFM	France (Le Mans)
02/08	ACU	Angleterre (Donington)
09/08	SVEMO	Suède (Anderstop)
23/08	UAMK	Tchécoslovaquie (Brno)
30/08	FSM	San Marin (Misano)
13/09	FPM	Portugal (Jarama)
27/09	CBM	Brésil (Rio)
04/10	FAM	Argentine (Buenos Aires)

Championnat du Monde d'Endurance

10/05	FPM	Portugal (Estoril)
24/05	ACU	Angleterre (Donington)
21/06	FMI	Italie (Monza)
28/06	OeAMTC	Autriche (Osterreichring)
26/07	MFJ	Japon (Suzuka)
16/08	FMB	Belgique (Francorchamps)
30/08	OMK	Allemagne (Hockenheim)
06/09	RFME	Espagne (Jerez)
20/09	FFM	France (Paul Ricard)

Championnat d'Europe Courses sur route

15/03	RFME	Espagne (Jerez)
19/04	ACU	Angleterre (Donington)
10/05	OeAMTC	Autriche (Salzburgring)
24/05	FFM	France (Nogaro)
14/06	UAMK	Tchécoslovaquie (Most)
23/06	KNMV	Hollande (Assen)
20/09	OMK	Allemagne (Hockenheim)
04/10	FMI	Italie (Mugello)

Championnat du Monde Formule TT

19/04	FMI	Italie (Misano)
03/05	MAMS	Hongrie
31/05	ACU	Angleterre (Ile de Man)
25/06	KNMV	Hollande (Assen)
12/07	FPM	Portugal (Vila Real)
02/08	SML	Finlande (Imatra)
15/08	MCUI	Irlande (Dundrod Circuit)
30/08	MFJ	Japon (Sugo)
20/09	OMK	Allemagne (Hockenheim)
27/09	ACU	Angleterre (Donington)

Championnat du Monde de Motocross 125cc

05/04	KNMV	Hollande (Valkenswaard)
03/05	FMB	Belgique (Couvin-Girondort)
10/05	FMI	Italie (Arco)
17/05	UAMK	Tchécoslovaquie (Holice)
24/05	BMF	Bulgarie (Samokov)
28/06	FFM	France (Arbis)
04/07	MCUI	Irlande (Downpatrick)
12/07	FMS	Suisse (Rothenthurm)
26/07	SML	Finlande (Kuopio)
02/08	OMK	Allemagne (Niederwürzbach)
16/08	AMA	États Unis (Delmont)
30/08	OeAMTC	Autriche (Schwanenstadt)

Championnat du Monde de Motocross 250cc

12/04	FMB	Belgique (Wuustwezel)
26/04	FPM	Portugal (Agueda)
10/05	ACU	Angleterre (Hawkstone Park)
17/05	KNMV	Hollande (Best)
31/05	UAMK	Tchécoslovaquie (Dalecin)
21/06	AMSJ	Yougoslavie (Jastrebarsko)
28/06	FSM	San Marin (Baldasserona)
05/07	FFM	France (Iffendic)
19/07	AMA	États Unis (Hollister)
02/08	CBM	Brésil (Campos de Jordao)
09/08	FAM	Argentine (Salsa)
30/08	SVEMO	Suède (Nykoping)

Championnat du Monde de Motocross 500cc

05/04	RFME	Espagne (Yunquera)
12/04	FFM	France (Pernes-les-Fontaines)
26/04	OeAMTC	Autriche (Sittendorf)
10/05	SML	Finlande (Vantaa)
17/05	SVEMO	Suède (Kristianstad)
31/05	OMK	Allemagne (Reutlingen)
14/06	FMI	Italie (Ponte a Egola)
12/07	ACU	Angleterre (Farleigh Castel)
19/07	KNMV	Hollande (Heerlen)
02/08	FMB	Belgique (Namur)
09/08	MUL	Luxembourg (Ettelbruck)
30/08	FMS	Suisse (Roggenburg)

Championnat du Monde de Side-car Cross

26/04	ACU	Angleterre (Streetly)
03/05	KNMV	Hollande (Halle)
24/05	SML	Finlande (Salo)
28/05	SVEMO	Suède (Varberg)
14/06	FMS	Suisse (Waldkirch)
12/07	OMK	Allemagne ((Bielstein)
02/08	FFM	France (Ambazac)
23/08	OeAMTC	Autriche (Feldkirch)
06/09	FMB	Belgique (Hechtel)
13/09	FPM	Portugal (Setubal)
20/09	RFME	Espagne (Moron)
27/09	FMI	Italie (Fermo)

Motocross des Nations

13/09	AMA	États Unis (Edmeston)
-------	-----	-----------------------

Championnat du Monde de Trial

08/03	RFME	Espagne
15/03	FMB	Belgique
22/03	ACU	Angleterre
28/03	MCUI	Irlande
24/05	OMK	Allemagne
31/05	FFM	France (Les Rousses)
21/06	AMA	États-Unis
12/07	OeAMTC	Autriche
19/07	FMI	Italie
30/08	UAMK	Tchécoslovaquie
06/09	FMS	Suisse
13/09	SVEMO	Suède

Trial des Nations

20/09	SML	Finlande
-------	-----	----------

Concours International des Six Jours d'Enduro

28/9-4/10	PZM	Pologne
-----------	-----	---------

Championnat d'Europe d'Enduro

16-17/05	FFM	France (St Marcel d'Ardèche)
23-24/05	ACU	Angleterre
13-14/06	FMI	Italie
20-21/06	OMK	Allemagne
04-05/07	OeAMTC	Autriche
11-12/07	UAMK	Tchécoslovaquie

Championnat du Monde de Courses sur Glace

31/1-1/2	FFM	France (par équipe)
----------	-----	---------------------

Championnat d'Europe de Grass-Track

06/09	FFM	France (finale side-cars)
-------	-----	---------------------------

Chroniques fédérales

BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF, OPTION MOTOCYCLISME

Au Journal Officiel du 31 octobre 1986 est passé le texte général concernant le Brevet d'État d'Éducateur Sportif du premier degré, option Motocyclisme, que nous attendions tous.

Il s'agit d'un arrêté en date du 29 septembre 1986 fixant les conditions d'obtention de la formation spécifique dudit brevet. Pour pouvoir postuler, il faut être titulaire du Brevet Fédéral qui se substitue aux tests de sélection prévus pour d'autres disciplines.

Pour faire acte de candidature, les intéressés doivent adresser leur dossier au Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports du lieu de leur domicile avec l'attestation du Président de la F.F.M. indiquant qu'ils sont bien titulaires du Brevet Fédéral.

A l'issue du stage de pré-formation (durée 35 heures), un examen permet d'évaluer les capacités des candidats à l'initiation ainsi que leurs capacités physiques et techniques générales.

L'examen final comporte trois groupes d'épreuves : la Technique (coef. 4), la Pédagogie (coef. 4) et les Épreuves Écrites (coef. 2).

C'est un indéniable succès pour la nouvelle équipe dirigeante de la F.F.M. que d'avoir pu parvenir à la création de ce brevet en si peu de temps et ceci devrait permettre à notre discipline de progresser encore, sur bien des points.

Les services administratifs de notre Fédération ont reçu du Secrétariat d'État auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports une note relative à ses ressources financières pour 1987, et il nous a semblé intéressant de vous la communiquer in-extenso.

RESSOURCES FINANCIÈRES DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS POUR 1987

La loi de Finances pour 1987 concernant le Secrétariat d'État sera discutée à l'Assemblée Nationale le 4 novembre 1986. A cette occasion, un débat s'instaurera sur les politiques menées par Monsieur Bergelin à l'égard du sport et de la Jeunesse ainsi que sur les moyens qui permettent d'atteindre les objectifs affichés.

En première analyse et dans le but de faciliter la compréhension d'un dispositif budgétaire complexe, trois tendances peuvent nettement être dégagées.

1. **Stabilisation des ressources budgétaires** du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports,
2. **Quasi doublement des ressources extra-budgétaires** consacrées au sport,
3. **Croissance significative des moyens financiers** dont disposera le sport en 1987.

1. Stabilisation des ressources budgétaires du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux sports .

- le budget du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports est inscrit en projet de loi de finances pour 2 174 millions de francs soit 0,207% du budget total de l'État ; la différence avec le budget voté pour 1986 est donc de 19 millions de francs.
- comme les années précédentes, le budget voté devrait être légèrement supérieur au projet de loi de Finances présenté. Un montant équivalent à celui du budget 1986 semble pouvoir être atteint.
- en conclusion, le Gouvernement stoppe le désengagement progressif de l'État dans le secteur de la Jeunesse et des Sports. A titre indicatif, on rappellera que le budget consacré au Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports qui représentait 0,27% de l'ensemble du budget national en 1982, ne représentait plus 0,22% en 1985 et 0,21% en 1986.

2. Quasi doublement des ressources extra-budgétaires consacrées au sport :

- la loi de Finances 1987 propose une inscription pour le F.N.D.S. hauteur de 1 000 millions de francs, contre 582 pour la loi de Finances 1986. Il s'agit donc, pour ce qui concerne ce fond exclusivement consacré au développement du sport français d'une progression de 72% d'une année à l'autre.
- cette forte progression a été obtenue grâce au déplafonnement de la part des enjeux du loto sportif consacré au F.N.D.S. Pour 1986, le Gouvernement n'avait accepté de porter la part de ces enjeux que jusqu'à concurrence de 300 millions de francs. Christian Bergelin avait obtenu dès le mois d'avril 1986 que cette part soit augmentée lors du collectif budgétaire de 150 millions de francs. Il vient d'en obtenir le déplafonnement. Pour des raisons d'inscription au plan budgétaire, cette part a été évaluée pour 1987 à 718 millions de francs.
- l'abondement du F.N.D.S. à hauteur de 1 milliard de francs reste naturellement soumis au niveau qu'atteindront les enjeux du loto sportif durant l'année 1987. Le Gouvernement a entendu, en déplafonnant ce compte, marquer sa volonté de développer de manière significative les ressources du sport. Mais il n'a pas les moyens d'encourager les parieurs à jouer. Seuls, les efforts concertés entre les pouvoirs publics et le mouvement sportif sont de nature à influencer le résultat définitif qui pourra être enregistré au niveau des enjeux du loto sportif. Quoiqu'il en soit, même si ces enjeux ne se révélaient pas supérieurs à ceux de l'année 1986, les ressources extra-budgétaires mises à la disposition du sport français augmenteraient néanmoins de 300 millions de francs par rapport à la loi de finances 1986, soit plus de 50% d'une année à l'autre.

3. Croissance significative des moyens financiers dont disposera le sport français en 1987

Si l'on considère les ressources effectivement affectées au sport durant les trois dernières années civiles, en intégrant notamment les sommes ajoutées lors des collectifs budgétaires ainsi que les plus-values du F.N.D.S. reportées sur l'année N + 1, on constate une croissance particulièrement significative des moyens du sport : les ressources budgétaires et extra-budgétaires additionnées consacrées exclusivement au sport se montaient à 822 millions de francs en 1985, à 1 038 millions de francs en 1986, et sont prévues à hauteur de 1326 millions de francs pour 1987. La croissance de l'année 1987 sur 1986 sera donc de 28%.

Endurance T.T.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURANCE T.T.

La dernière épreuve du Championnat de France d'Endurance Tout Terrain s'est déroulée ce week-end à Fréjus, et a vu la

victoire de l'équipage Thierry Charbonnier/Michel Roche devant celui de Pascal Poyard/Jean-Bernard Hoffer. Au classement scratch du Championnat de France, Thierry Charbonnier/Michel Roche sont premiers. Dans le classement par classes du Championnat, les vainqueurs sont : en 80cc, Serge Gaido ; en 125cc, Christian Caligaris ; en plus de 125cc, Olivier Masbourian, Denis Mélan, Jean-Pierre Bruni et Pascal Viano ; en Féminines, Marylène Lacombe ; en Vétérans, Claude Sartore et Bernard Matowski.

Classement scratch de l'épreuve

1. Roche/Charbonnier ; 2. Poyard/Hoffer ; 3. Raymond/Olivier ; 4. Bruni/Viano ; 5. Edwards/Campana ; 6. Esquirol/Caligaris ; 7. Curti/Ferry ; 8. Fantino/Brinet ; 9. Pittico/Fellmann ; 10. Champagne/Plent.

Classement final du Championnat de France Sous réserve d'homologation de la Commission

Scratch

1. Thierry Charbonnier (MC Brivadois - Yamaha 250) 30 pts ; 1. Michel Roche (MC Aix - Yamaha 250) 30 pts ; 3. Alain Olivier (MC Aix - HVA 500 4T) 20 pts ; 3. Jean-Pierre Raymond (MC St Romanais - HVA 500 4T) 20 pts ; 5. Patrice Betancourt (MC Cécilien - HVA 400) 12 pts ; 5. Jean-Paul Charles (MC Val de Vergy - HVA 400) 12 pts ; 5. Pascal Poyard (CET Sport Cannes - Aprilia 250) 12 pts ; 5. Jean-Bernard Hoffer (CET Sport Cannes - Aprilia 250) 12 pts ; 9. Christian Caligaris (MC Cacer - Kawasaki 125) 11 pts ; 10. Thierry Magnaldi (MC Cacer - KTM 250) 8 pts ; 10. Didier Tirard (Éragny MV - KTM 250) 8 pts ; 10. Jean-Pierre Bruni (AMC Grasse - Yamaha 250) 8 pts ; 10. Pascal Viano (AMC Grasse - Yamaha 250) 8 pts ; 14. Bruno Robin (MC Cacer - Kawasaki 125) 6 pts ; 14. George Edwards (CET Sport Cannes - HVA 400) 6 pts ; 14. Guy Campana (CET Sport Cannes - HVA 400) 6 pts ; 17. Olivier Masbourian (CC Nice - Suzuki 250) 5 pts ; 17. Denis Mélan (CC Nice - Suzuki 250) 5 pts ; 17. Cyril Esquirol (AMC Grasse - Kawasaki 125) 5 pts ; 20. Jean-François Camier (MC Sucy - HVA 250) 4 pts ; 20. Bruno Wauters (ASCA Talbot - HVA 250) 4 pts ; 20. Patrick Curti (CET Sport Cannes - Yamaha 350) 4 pts ; 20. Jean Ferry (CET Sport Cannes - Yamaha 350) 4 pts ; 24. Pascal Reffay (MC Risoux - HVA 400) 3 pts ; 24. Éric Rosselet (MC Risoux - HVA 400) 3 pts ; 24. Lorenzo Fantino (SCO Cogolin - Yamaha 125) 3 pts ; 24. Jacques-Henri Brinet (MSP. Nimois - Yamaha 125) 3 pts ; 28. Pierre Convertini (MC Billomois - Honda 250) 2 pts ; 28. Bruno Pittico (UM Aube - Honda 250) 2 pts ; 28. Pascal Fellmann (MC Hardt - Honda 250) 2 pts ; 31. Philippe Bugada (MC Dragon - KTM 125) 1 pt ; 31. Jean-Claude Rainoird (MC Dragon - KTM 125) 1 pt ; 31. Didier Champagne (MC Dragon - KTM 250) 1 pt ; 31. Antoine Plent (AMC Grasse - KTM 250) 1 pt.

80cc

1. Serge Gaido (MC Puy Ste Réparate - Honda 80) 15 pts.

125cc (30 classés)

1. Christian Caligaris, 30 pts ; 2. Philippe Bugada, 22 pts ; 2. Jean-Claude Rainoird, 22 pts ; 4. Cyril Esquirol, 15 pts ; 5. Lorenzo Fantino, 12 pts ; 5. Jacques-Henri Brinet, 12 pts ; 7. François Borsotto (AMC Grasse - Kram-It) 10 pts ; 8. Christophe Sartore (MC Aigles Aptésiens - Yamaha) 8 pts ; 8. Thierry Sirot (MC Aigles Aptésiens - Yamaha) 8 pts ; 8. Johann Bonvoisin (MC Cannes - Kawasaki) 8 pts.

Plus de 125cc (35 classés)

1. Olivier Masbourian, 15 pts ; 1. Denis Mélan, 15 pts ; 1. Jean-Pierre Bruni, 15 pts ; 1. Pascal Viano, 15 pts ; 5. Jean-François Camier, 12 pts ; 5. Bruno Wauters, 12 pts ; 5. George Edwards, 12 pts ; 5. Guy Campana, 12 pts ; 9. Pascal Reffay, 10 pts ; 9. Éric Rosselet, 10 pts ; 9. Patrick Curti, 10 pts ; 9. Jean Ferry, 10 pts.

Féminines

1. Marylène Lacombe (MC St Romanais - Honda 125) 30 pts ; 2. Isabelle Bontoux (MC Aix - Honda 125) 15 pts ; 2. Cécile Stegeli (MC Mouriesen - KTM 125) 15 pts.

Vétérans

1. Claude Sartore (MC Aigles Aptésiens - HVA 250) 15 pts ; 1. Bernard Matowski (MC Côte de Beaune - HVA 250) 15 pts.